

Édito

Diagnostic ou Analyse ... >>>

Il fût un temps où lorsqu'un patient rendait visite à son généraliste, ce dernier établissait, après examen, un diagnostic faisant l'objet d'une ordonnance aux fins de traitement, se faisant, le cas éventuel, confirmer ce diagnostic par une analyse.

Constatons que désormais, probablement par faute de temps médical, l'analyse détermine le diagnostic, le plus souvent établi a posteriori de celle-ci, retardant d'autant le traitement.

Ce constat qui semble bien éloigné des contingences financières n'est pas sans rappeler la gestion des différentes crises qui agitent notre Pays. Qu'il s'agisse de notre exsangue système de santé, de notre défaillante Éducation Nationale ou contestable régime judiciaire ; l'examen est sans appel et devrait aboutir à d'urgentes et nécessaires réformes, sans attendre, le résultat d'aussi inutiles que coûteuses analyses d'une situation dont nul n'ignore la gravité.

Dès 1963 le général de Gaulle jugeait que l'essentiel « ce n'est pas ce que pensent le comité Gustave, le comité Théodule ou le comité Hippolyte » mais ce qui est « utile au peuple français ».

Reconnaissons que cette situation connue de tous nos dirigeants ne date pas d'hier, et il serait regrettable que des décisions drastiques, le plus souvent impopulaires, fussent être prises dans l'urgence, conséquence d'une hémorragie de Commissions destinées, disait Clémenceau, à enterrer les problèmes.

Cette réflexion entre diagnostic et analyse peut tout autant s'appliquer à notre profession, quand nombre d'investisseurs semblent attendre les publications de résultats pour intervenir, alors que le diagnostic des plus affûtés ne devrait voir que la confirmation de celui-ci à l'issue de l'analyse de ces résultats.

L'effondrement des cryptomonnaies tant médiatisées et dont nous avons toujours conseillé de rester à l'écart semble en être un parfait exemple.

Avouons, en toute humilité, bien que ce ne soit pas la vertu cardinale des financiers, que les incertitudes géopolitiques, les crises sanitaires et autres dérèglements climatiques rendent la tâche de plus en plus difficile aux gérants à qui il est demandé, le plus souvent également a posteriori, d'anticiper.

Néanmoins, prenons le risque d'être confiants pour ce nouvel exercice, tant à l'égard des petites et moyennes valeurs, que vis-à-vis d'un marché obligataire massacré l'an dernier et dont un retour à la normale devrait rassurer, voire conforter, les investisseurs.

À ce vœu d'un marché plus serein, l'ensemble de l'équipe de MCA FINANCE se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2023, avec une pensée toute particulière pour ceux durement éprouvés l'an dernier.

Patrick CREUZÉ

NEWS

TRÈS BELLE ANNÉE 2023 ...

Toute l'équipe MCA FINANCE vous souhaite une très belle année, qu'elle vous réserve une excellente santé à vous et vos proches.

Comme l'écrivit Pierre Curie : « il faut faire de la vie un rêve et faire d'un rêve une réalité », alors Rêvons d'un monde en Paix, et que ce rêve devienne réalité en 2023.

2022 annus horribilis... Année où l'Europe redécouvre les affres de la guerre, déstabilisant nos économies déjà sous tensions par le COVID.

Nous avons découvert, pour les plus jeunes, et re-découvert pour les plus anciens, l'inflation qui s'est accompagnée d'un mouvement violent sur les taux bousculant les allocations d'actifs sur l'exercice.

Dans ce contexte MCA FINANCE a su s'adapter, poursuivant son développement avec 702 M€ d'actifs sous gestion. Notre Gestion collective s'est agrémentée



Tokyo 2017, en partenariat avec JF MOLLIÈRE - Photographe

d'un nouveau fonds portant leur nombre à 20 dont 6 en direction du grand public. A nouveau MCA ENTREPRENDRE PME a reçu le « Globe de la Gestion petites et moyennes capitalisations » remis par Gestion de Fortune et le 1^{er} Prix Actions France de l'Agefi Actifs.

Enfin, nous avons été retenus pour la gestion du fonds de dotation John Henry NEWMAN, confirmant notre appréhension du caractère éthique des investissements financiers.

Yann MALCOSTE



Bon vent Et bienvenue.



Anne Marie Bardet Petiteau, après 4 années à nos côtés, ouvre un nouveau chapitre de sa vie (retraite), en mobilisant son énergie autour de ses passions et de sa famille. Nous lui souhaitons que les alizés la portent à bon port. C'est Karine Gast qui depuis début décembre assure la relève. Karine après des études de droit a rejoint le secteur de la grande et moyenne distribution avec une expérience entrepreneuriale, elle vient mettre ses compétences à la disposition de MCA FINANCE.



Yann MALCOSTE

MCA GESTOBLIG



Cet OPCVM classifié par l'AMF en obligations et autres titres de créances euro a pour objectif de gestion la recherche d'une performance proche de l'indice de référence Morningstar Eurozone 1-3 ans Core Bond GR EUR. Indice qui mesure la performance des emprunts d'Etats et d'entreprises de la zone euro, à taux fixes et dont les notations sont supérieures ou égales à BBB- « investment grade ». Il est calculé coupons inclus et représente le cours moyen d'un panier d'emprunts à 1-3 ans calculé par Morningstar.

La gestion repose sur une analyse macro-économique, visant à anticiper l'évolution des taux d'intérêt. Cette approche est complétée par une analyse micro-économique des émetteurs - dite analyse crédit - et par une analyse technique du marché, visant à surveiller les multiples sources

de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans sa prise de décision. Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement sur la courbe,
- L'allocation géographique au sein de la zone euro,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés.
- Une gestion de la sensibilité globale du portefeuille.

Dans le but de créer de la valeur pour nos clients, notre gestion est basée sur une gestion dynamique en titres d'émetteurs essentiellement privés. MCA FINANCE mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie.

Après une année 2022 difficile avec la forte remontée des taux de territoire négatif -0.60% à +2.40% pour le 2 ans français. Nous avons privilégié les investissements en notations investments grades pour le rendement/risque à hauteur de 54.4% du portefeuille, 37.92% de notations supérieures à BB- et 7.68% en dessous. Le portefeuille est construit pour avoir une bonne diversification avec 86 lignes et un taux de rendement actuariel de 4.42% au 31/12/2022.

Cyrille RENAUDIN, directeur de la gestion

Emetteurs présents dans le fonds MCA GESTOBLIG



Performances 2022 du marché obligataire par notation

EURO IG - HIGH YIELD - PERFORMANCE (%)	31/12/2022	06/07/2022	31/12/2021	31/12/2020
AA	-16%	-11,7%	-2,9%	2,8%
A	-14,6%	-11,8%	-1,9%	2,8%
BBB	-15,3%	-13,1%	-0,7%	2,9%
Euro High Yield Constrained	-11,5%	-14,9%	3,3%	2,7%
BB	-11,2%	-14,5%	2,3%	2,8%
B	-11,7%	-15,4%	4,6%	-0,4%
CCC et moins	-15%	-18,1%	10,6%	11,5%
B	-11,7%	-15,4%	4,6%	-0,4%
SPREADS OAS GOVT (PBS)	31/12/2022	06/07/2022	31/12/2021	31/12/2020
AA	84	120	72	60
A	116	161	81	74
BBB	191	244	110	108
Euro High Yield Constrained	498	517	331	355
Euro High Yield BB	372	531	260	264
Euro High Yield B	603	846	445	465
Euro High Yield CCC and lower	1444	1455	658	944
Ecart B versus BB	231	315	185	201
Ecart CCC versus B	841	609	213	479

Source TP ICAP

MCA GESTOBLIG

ISIN : FR0007004171

Valeur liquidative au 30 décembre 2022 : 176,58 €

Performance trimestrielle : + 1,54 %

Performance depuis le 31 décembre 2021 : - 3,88 %

VALEUR LIQUIDATIVE AU 30/12/2022 (cours de clôture)	1 AN	3 ANS	
MCA GESTOBLIG	176,58	-3,88%	-1,29%
MORNINGSTAR EUROZONE 1-3 ANS CORE*	166,22	-4,91%	-5,80%

Indices sur les cours de clôture * Morningstar Eurozone 1-3 ans Core Bond GR EUR depuis le 1er janvier 2022

Pour plus d'informations sur les caractéristiques, les risques, et les frais des fonds, et avant tout investissement, nous vous invitons à lire les documents réglementaires disponibles sur notre site : www.mcafinance.fr
Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir.

Nos autres OPCVM

MCA GTD

ISIN : FR0010231936

Valeur liquidative 30 décembre 2022 : 166,68€

Performance trimestrielle : + 2,41 %

Performance depuis le 31 décembre 2021 : - 9,90%

AU 30/12/2022 (cours de clôture)	1 AN	3 ANS	
MCA GTD	166,68	-9,90%	-3,48%
MARKET IBOXX EURO HY *	99,06	-12,96%	-14,93%

Indices sur les cours de clôture, * (indicateur donné à titre d'information, le fonds n'ayant plus d'indicateur de référence depuis le 20 décembre 2019)

MCA EUROPE

ISIN : FR0007490164

Valeur liquidative au 30 décembre 2022 : 192,54€

Performance trimestrielle : + 11,49%

Performance depuis le 31 décembre 2021 : - 10,52%

AU 30/12/2022 (cours de clôture)	1 AN	3 ANS	
MCA EUROPE	192,54	-10,52%	6,35%
MORNINGSTAR EUROZONE 50 NR*	2170,42	-10,53%	6,39%

* l'indice MORNINGSTAR EUROZONE 50 NR EUR a remplacé l'indice EUROSTOXX 50 NR en date du 10 juin 2022.

MCA CONVICTIONS PATRIMOINE

ISIN : FR0007026299

Valeur liquidative au 30 décembre 2022 : 216,49€

Performance trimestrielle : - 1,12%

Performance depuis le 31 décembre 2021 : - 8,59%

AU 30/12/2022 (cours de clôture)	1 AN	3 ANS	
MCA CONVICTIONS PATRIMOINE	216,49	-8,59%	-5,11%
Indice de référence*	-	-12,21%	-6,79%

* le fonds MCA Convictions Patrimoine a changé d'indice de référence le 10 juin 2022 : 35% Morningstar Global Market Target Exposure NR Eur + 55% Morningstar Global Core Bond TR Hedged Eur + 10% ESTER capitalisé, (35% MSCI ACWI NR Eur + 55% BBG Barclays GA TR Hedged Eur + 10% ESTER capitalisé auparavant)

MCA ENTREPRENDRE PME

ISIN : FR0011668011

Valeur liquidative au 30 décembre 2022 : 205,98€

Performance trimestrielle : + 6,78%

Performances depuis le 31 décembre 2021 : - 21,76%

Performances comparées

AU 31/12/2022 (cours de clôture)	1 AN	3 ANS	
MCA ENTREPRENDRE PME	205,98	-21,76%	31,68%
CAC SMALL NR	17658,99	-18,21%	10,32%

Indices sur les cours de clôture

MCA GLOBAL MARKETS

ISIN : FR0013106705

Valeur liquidative au 30 décembre 2022 : 134,44€

Performance trimestrielle : + 3,16%

Performance depuis le 31 décembre 2021 : - 15,01%

AU 30/12/2022 (cours de clôture)	1 AN	3 ANS	
MCA GLOBAL MARKETS	134,44	-15,01%	14,26%
MORNINGSTAR GLOBAL TARGET MARKET EXPOSURE NR €*	279,39	-12,90%	18,47%

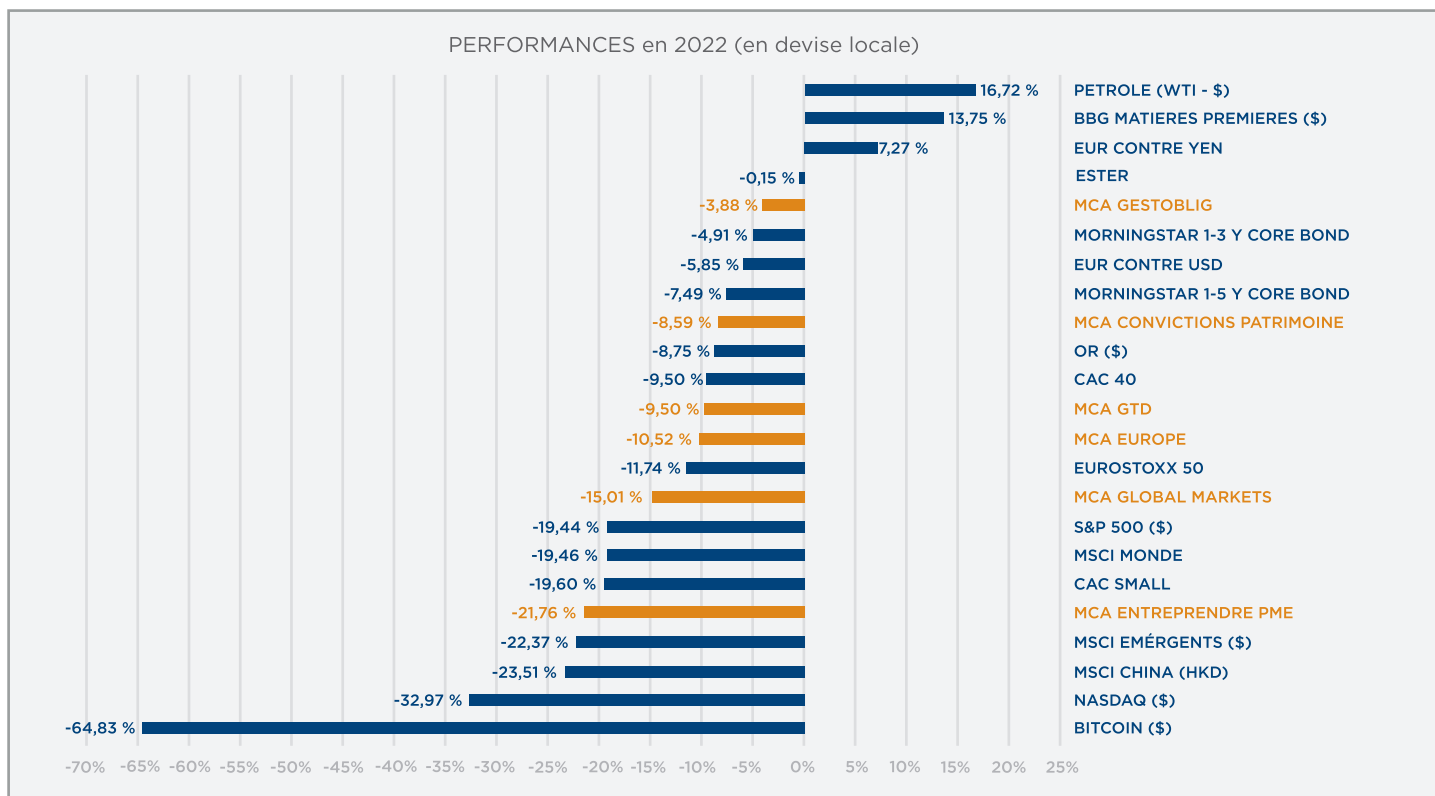
* l'indice Morningstar Global Target Market Exposure NR EUR a remplacé l'indice MSCI ACWI NR EUR en date du 10 juin 2022.

Vous retrouvez les reportings de nos fonds sur notre site : www.mcafinance.fr

LES INDICATEURS

UNE ALLOCATION D'ACTIFS BOUSCULÉE PAR L'INFLATION

Les rendements des différentes classes d'actifs en 2022



LES VALEURS ENTRÉES

CATANA GROUP FR0010193052

* Valeur détenue dans la Gestion sous mandat et dans MCA ENTREPRENDRE PME



Catana Group, anciennement Poncin Yachts, est un constructeur de navires de plaisance haut de gamme, spécialisé dans les catamarans. En plus de la fabrication, 95% de son chiffre d'affaires, le groupe exploite un port de plaisance (Port Pin Rolland, dans le Var).

La conception des bateaux est réalisée sur trois sites : Canet en Roussillon, Cap Bon en Tunisie, et à Marans en Charente-Maritime. À Marans, sont conçus les plus imposants bateaux de leur marque phare Bali (prix moyen 600 000 €). Catana Group est l'entreprise qui connaît la croissance la plus rapide sur le segment des catamarans de loisirs depuis plusieurs années, pour être aujourd'hui le 3^{ème} constructeur mondial derrière les régionaux Bénèteau et Fontaine Pajot.

Le groupe a publié un chiffre d'affaires record de 148 Millions d'euros au 30 septembre 2022. Une performance historique en croissance de 46%, qui lui a permis de voir sa profitabilité augmenter pour atteindre une marge opérationnelle de 16%.

Dans un contexte macroéconomique pourtant incertain, le groupe offre selon nous, une opportunité d'investissement intéressante dans la mesure où la société dispose d'un carnet de commandes de 500 M€, offrant une très grande visibilité pour les deux prochaines années. Par ailleurs, au vu de son positionnement haut de gamme, le groupe ne perçoit pas une baisse de la demande liée à l'inflation. Il répercute la hausse des matières premières, et a sécurisé ses contrats énergétiques, autant d'atouts qui nous rassurent pour les prochains mois.

ACCOR FR0000120404

* Valeur détenue dans la Gestion sous mandat et dans les OPC



Accor est un des leaders mondiaux de l'hôtellerie et le leader européen. La société opère plus de 5300 hôtels dans 110 pays pour un total de 780 000 chambres.

Le groupe a été fortement pénalisé durant la période 2020-2022 du fait des restrictions sanitaires. Cependant, l'année 2022 a été marquée par un redémarrage fort du tourisme. En effet, en France (20% de l'EBIT d'Accor), les RevPar 2022 ont dépassé celles de 2019. Pour rappel, les RevPar sont des indicateurs qui agrègent le taux d'occupation des hôtels et le prix des chambres. Certes, au niveau du groupe, les RevPar devraient rester en retrait de 10% par rapport à 2019. Mais les catalyseurs favorables s'accumulent. La coupe du monde de football a dopé l'activité de fin d'année car Accor est bien

implanté au Qatar et dans les Emirats Arabes Unis. De plus, les Jeux Olympiques de Paris 2024 devraient permettre au groupe de dépasser les RevPar de 2019. Au cours de 2022, Accor a affiché sa confiance en relevant plusieurs fois sa guidance d'EBITDA 2022 vers le haut de la fourchette 610-640M€, tandis que le consensus avoisine les 606M€. A ce jour, le titre reste manifestement décoté car le cours de bourse est en retrait de -40% depuis fin 2019 contre -22% pour l'EBITDA sur la même période. De plus, le Free Cash Flow yield atteint 6.2%. La situation financière est rassurante avec 4 Mds€ de liquidités et une dette nette/EBITDA inférieure à 2.9x, sachant que 2 Mds€ de cessions d'actifs pourraient être réalisées pour transformer Accor en pur modèle de gestion et d'exploitation d'hôtels sans détenir la propriété des murs (asset light).

MCA FINANCE RETENUE PAR LE FONDS DE DOTATION JOHN HENRY NEWMAN

MCA FINANCE, déjà partenaire d'actions de la Chaire Ethique de l'Université Catholique de l'Ouest, a été retenue pour la gestion courante du fonds de dotation John Henry NEWMAN, et par mécénat de compétence.

Ce fonds de dotation a pour objet de soutenir notamment, les projets développés par l'UCO, université en pleine croissance : c'est 12765 étudiants autour de 9 campus - de Brest à Niort en passant par La Réunion, Papeete mais aussi et surtout basée à Angers - et développant des projets en Afrique et au Vietnam.

John Henry Newman (1801 - 1890) est un précurseur, ecclésiastique, converti au catholicisme en 1845 et ayant créé la Catholic University of Ireland. Il a été canonisé le 13 octobre 2019 par le Pape François.



Yann MALCOSTE

QUESTION POUR LES NULS : C'EST QUOI LE SFDR, RÉGLEMENTATION QUAND TU NOUS TIENS !

Cette réglementation s'intègre dans le mouvement ISR, ESG, éthique et caetera.

Il faut remonter à 2018, date à laquelle la Commission Européenne présente un plan d'action pour une économie plus verte et plus propre autour de trois recommandations :

- Réorienter les flux de capitaux vers des investissements durables en vue de parvenir à une croissance durable et inclusive.
- Gérer les risques financiers induits par le changement climatique, l'épuisement des ressources, la dégradation de l'environnement et les problématiques sociales
- Favoriser la transparence et une vision de long terme dans les activités économiques et financières.

Le tout a été acté par un corpus réglementaire (règlement UE 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil Européen du 27 novembre 2019), aboutissant à la publication d'information en matière de durabilité dans le secteur des services financiers dit SFDR « Sustainable Finance Disclosure Regulation ». Par facteur de durabilité, il faut entendre l'intérêt de questions environnementales, sociales, gouvernance, de respect des droits de l'Homme, et de lutte contre la corruption. Règlement entré en vigueur le 10 mars 2021.

Cette réglementation distingue les produits (fonds - OPC) qualifiés de durables dit articles 8 et 9 et les autres, obligeant les intervenants des marchés financiers à communiquer ces informations.

Trois articles répartissent les produits financiers :

Art 6 : le produit peut ou ne pas intégrer des risques de durabilité, ni de promotion de critère ESG.

Art 8 : le produit fait la promotion des caractéristiques ESG.

Art 9 : le produit investit dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectifs au sens de la taxonomie, ou plusieurs objectifs sociaux (par exemple émission carbone).

MCA FINANCE a intégré, globalement, dans sa gestion sans aller chercher de label des aspects Ethiques répondant ainsi aux attentes de ses clients.

Dès le 1^{er} août 2022, nous avons adapté les questionnaires de connaissance de nos clients pour leur permettre d'indiquer leur sensibilité sur ce sujet.

Mayeul JOUPPE a endossé depuis la rentrée 2022 le costume de référent sur ces questions.

Enfin, notre fond MCA ENTREPRENDRE PME a vocation à intégrer des critères ESG et à exclure de façon formelle certains secteurs d'activités. D'ici à la fin du premier trimestre 2023 nous demanderons à notre autorité de tutelle (Autorité des Marchés Financiers) de changer de catégorie (passage de 6 à 8) afin de formaliser cette évolution.

Yann MALCOSTE



www.mcafinance.fr

MCA
FINANCE
GESTION de PORTEFEUILLE

48 C boulevard du Maréchal Foch / 49 100 ANGERS
Tél. 02 41 87 30 00 / Fax 02 41 87 30 82

Société de Gestion de portefeuille agréée par l'A.M.F. (agrément n° GP-90-116) - RCS ANGERS B 343829321
Banque Dépositaire : CIC - Groupe BFCM

